

Un projet de réussite éducative au service des Montpelliérains

« Parce que l'investissement éducatif est toujours fécond, la Ville de Montpellier a souhaité faire de la réussite éducative une priorité au service de l'épanouissement des enfants mais surtout de l'égalité des chances, garante de la cohésion sociale de toute société.

Qu'il s'agisse de sa compétence décentralisée en matière d'affaires scolaires ou de la réussite éducative, de son implication volontariste dans les contenus éducatifs des temps péri et extrascolaires, la Ville contribue tout au long de l'année scolaire à accompagner les enfants, leur famille mais aussi les équipes pédagogiques dans cet objectif.

Aujourd'hui, nous avons décidé d'aller plus loin dans cet investissement en nous dotant d'un projet éducatif local à la hauteur de nos objectifs :

- intégrer les familles dans la démarche de réussite éducative,
- contribuer au développement des jeunes enfants dans les établissements d'accueil,
- accompagner chaque enfant et adolescent dans son parcours éducatif, dans le respect de son rythme de vie,
- favoriser l'intégration sociale des jeunes par l'accès aux loisirs et à l'orientation.

Ce projet de réussite éducative est soumis à la concertation dès la rentrée 2010 et donnera lieu le 15 janvier 2011 à des Assises de la réussite éducative qui associeront l'ensemble des acteurs concernés.

Il guidera ensuite notre action au service de l'identité, de la citoyenneté, de l'éveil, de l'intégration et de la socialisation des petits Montpelliérains. »

Hélène MANDROUX
Maire de Montpellier

Jean-Louis GELY
Adjoint au maire délégué à la réussite éducative

Calendrier 7 concertations dans les 7 quartiers de Montpellier

Mercredi 15 septembre
École élémentaire
Jacques Brel
5, impasse
des Marmousets
Près d'Arènes

Mercredi 6 octobre
Écoles élémentaires
Sibelius / Pottier
120, rue de la Jalade
Hôpitaux – facultés

Mercredi 20 octobre
École élémentaire
Emile Combes
20, rue Edmond
Lautard
Cévennes

Mercredi 22 septembre
Domaine de la
Pompignane
rue du Salaison
Port Marianne

Mercredi 13 octobre
École élémentaire
Voltaire
157, rue Henri Sellier
Croix d'Argent

Mercredi 10 novembre
École élémentaire
Condorcet
27, quai du Verdanson
Centre

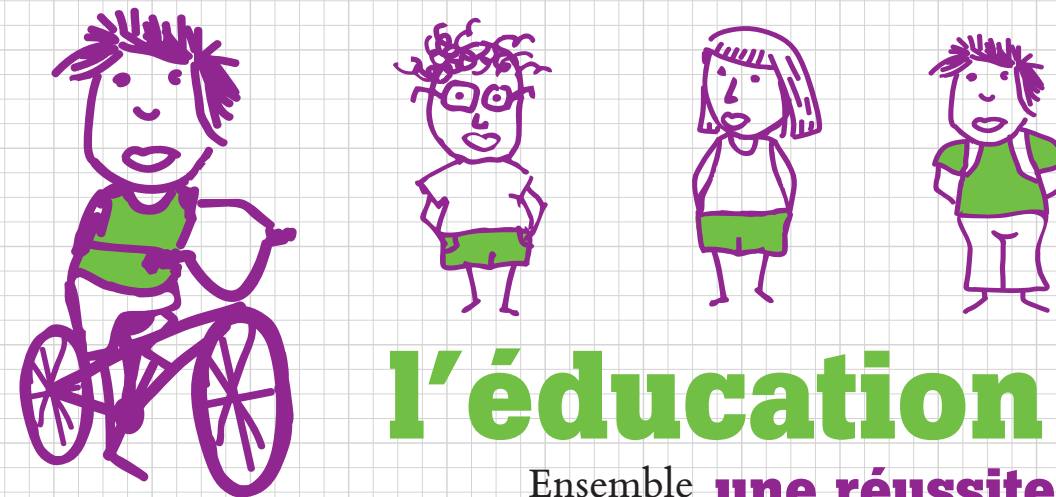
Mercredi 29 septembre
Maison pour tous
Léo Lagrange
155, rue de Bologne
Mosson

Renseignements

**Service Education
de la Ville de Montpellier**
2, place Paul Bec
Les Echelles de la Ville
34000 Montpellier
Tél : 04 67 34 70 64
Fax : 04 67 34 72 58

M

Montpellier mille et une vies



l'éducation

Ensemble
construisons le
projet éducatif
local

une réussite collective



M

Montpellier mille et une vies

Le Projet Educatif Local (PEL)



Le Projet Educatif Local est un cadre formalisé au sein duquel les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée autour d'objectifs communs.

C'est donc sur une conception large et ouverte de l'éducation que repose le PEL. Conception qui reconnaît à chacun sa propre légitimité et sa propre responsabilité, tout en affirmant des valeurs communes. De ce fait, le PEL ne se limite pas à l'instruction reçue en classe mais s'étend à la découverte et au perfectionnement dans les domaines culturels, artistiques, sportifs, scientifiques, informatique, multimédias et aussi à ceux de la citoyenneté, de la vie collective, de la santé...

Sont concernés par le PEL, tous les acteurs qui sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans la sphère « éducation » (personnels enseignants, agents municipaux, délégués de parents d'élèves, associations...) et qui partagent le même objectif : offrir à chacun l'éducation à laquelle il a le droit.

Le PEL, un outil partenarial pour garantir :

- Une définition partagée des objectifs de politiques éducatives.
- Un accès égal à l'offre éducative.
- Une répartition géographique équitable.
- La cohérence et la lisibilité des interventions.
- La prise en compte de tous les besoins.

Le PEL, des valeurs fondamentales :

- Considérer tous les publics et toutes les problématiques.
- Favoriser la solidarité et l'engagement.
- Respecter les différences.
- Lutter contre les discriminations.
- Travailler en concertation.

Le PEL, un objectif :

- Créer une réelle égalité des chances pour tous les enfants.



Les réunions préparatoires de quartier

A compter de la rentrée scolaire 2010/2011, des concertations sont organisées dans les 7 grands quartiers de la Ville : Centre, Cévennes, Croix d'Argent, Hôpitaux-Facultés, Mosson, Port Marianne et Prés d'Arènes.

Le fruit de ces travaux servira à nourrir le Projet Educatif Local et à préparer les Assises de la réussite éducative de la Ville de Montpellier, prévues le 15 janvier 2011. Chaque concertation se déroulera sur une demi-journée et s'articulera autour de 3 ateliers thématiques traduisant les axes majeurs du futur Projet Educatif Local. Il s'agira de s'appuyer sur les pratiques des divers acteurs éducatifs, afin de définir les bases d'un nouveau fonctionnement partenarial.

Atelier 1 La parentalité

La place des parents est une préoccupation commune à tous les acteurs éducatifs. Chacun d'eux met en œuvre des actions qui tentent de répondre aux attentes des familles. Dans les faits, les parents ne sont que trop rarement reconnus comme partenaires des projets éducatifs.

- Accorde-t-on vraiment une place aux parents ?
- Les projets correspondent-ils à une demande des familles ou à un besoin présumé par les professionnels ?



- L'accueil réservé aux parents est-il adapté, qu'il s'agisse de l'espace, de l'horaire, du mode de communication ?

Atelier 2 La cohérence éducative

De la petite enfance à la préadolescence, les enfants disposent d'une offre éducative, culturelle et sportive diversifiée. L'enfant tirera d'autant mieux parti de son temps scolaire et de son temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés. Tous les acteurs éducatifs s'accordent sur ce point. Pourtant, les projets intégrant ce principe sont très localisés et expérimentaux.

- Comment étendre ce principe à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire plus vaste ?
- Comment remporter l'adhésion de tous les acteurs éducatifs autour de ce principe ?
- Comment aménage-t-on les transitions sphère familiale / accueil collectif, école maternelle / école élémentaire / collège ?

Atelier 3 La place des jeunes dans la cité

De manière générale, les partenaires éducatifs notent que l'offre de loisirs pour les jeunes semble insuffisante. De plus, lorsque des activités adaptées sont proposées, elles sont peu fréquentées.

- L'offre de loisirs proposée aux jeunes répond-elle à leurs attentes ?
- Ne nous faut-il pas revoir nos schémas en matière d'« offre jeunesse » ?
- Le mode de communication choisi pour informer les jeunes est-il adapté ?

Les Assises locales de la réussite éducative

Ainsi, le 15 janvier 2011, se tiendront les premières Assises locales de la réussite éducative, qui rassembleront les divers partenaires institutionnels et intervenants éducatifs : élus, agents territoriaux, bénévoles et salariés d'associations, enseignants et responsables de l'Education nationale, parents d'élèves...

Les objectifs de cette journée seront de construire des perspectives concrètes et positives pour l'éducation, dès la petite enfance, de partager les expériences des acteurs et de valoriser les convergences entre projets éducatifs territoriaux, projets d'école et d'établissement, projets sociaux de la petite enfance, en prenant en compte la globalité de l'enfant et de l'adolescent dans ses dimensions scolaires et sociales, de loisirs, de santé ou de culture.

Cette première initiative se veut une alternative aux orientations actuelles en matière éducative afin de construire un grand projet pour l'enfance et la jeunesse. Ces Assises entendent favoriser la mise en synergie des acteurs éducatifs de notre ville autour du futur Projet Educatif Local. L'avenir des jeunes est l'affaire de tous. C'est de la qualité de notre travail commun que dépend aussi leur réussite future.

